



Communiqué de presse

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2008

## **AVIS, RATP, SNCF et VINCI Park forment un groupement pour répondre au futur appel d'offres de service d'autopartage en libre-service**

**AVIS, RATP, SNCF et VINCI Park ont signé le lundi 29 septembre, un accord portant sur la création d'un groupement commun visant à répondre au futur appel d'offres qui sera lancé pour la création d'un service francilien d'autopartage (location de voiture en libre-service).**

Le groupement rassemble quatre spécialistes de la mobilité :

- AVIS, un des leaders européens de la location de véhicules aux particuliers et entreprises ;
- RATP, opérateur de l'un des plus importants réseaux multimodaux de transports urbains de voyageurs au monde ;
- SNCF, opérateur majeur sur tous les secteurs de l'éco-mobilité de proximité en France et en Europe
- VINCI Park, leader européen du stationnement.

Bénéficiant à la fois de l'expérience du service public, au travers de deux leaders du transport public en Europe, et de l'expertise du secteur privé, grâce à deux grands groupes au professionnalisme reconnu, ce groupement dispose, en outre, d'un réel savoir-faire en matière d'autopartage avec :

- Okigo, la société d'autopartage créée par AVIS et VINCI Park en 2007, présente à ce jour dans 28 parkings en France ;
- Lilas le service d'autopartage créé à Lille par le Groupe SNCF.

Par leur rapprochement, les quatre partenaires soulignent leur volonté de proposer une offre permettant de:

- positionner ce nouveau service comme un chaînon de l'offre de transport public en Ile de France
- mettre en place des synergies concrètes et performantes avec les autres modes de transport public (train, RER, métro, tramway, bus, car...) et avec la location de voitures
- construire une offre cohérente en proposant une gamme complète mariant stations, gares, voirie et parkings.
- utiliser les potentialités des réseaux de vente des 4 partenaires.

Pour bâtir leur offre et répondre aux attentes du futur syndicat mixte regroupant la Ville de Paris et les communes concernées par la mise en place d'un service d'autopartage en libre-service, les quatre partenaires s'appuieront sur leurs complémentarités qui permettent de proposer :

- un maillage territorial inégalable en Ile de France ;
- une parfaite connaissance de l'ensemble de la chaîne de mobilité ;
- une expérience reconnue de l'autopartage.

Ce service aura vocation à offrir aux franciliens et aux visiteurs occasionnels une nouvelle forme de mobilité alliant la souplesse de la voiture individuelle, les économies apportées par l'autopartage et l'éco-citoyenneté du transport collectif.

**Contacts presse :**

**AVIS** : Claire Baaklini - ☎ 01 41 34 20 54 [cbaaklini@le-public-systeme.fr](mailto:cbaaklini@le-public-systeme.fr)

**RATP** : Pierre Le Yaouang- ☎ 01 58 78 37 37 [pierre.le-yaouang@ratp.fr](mailto:pierre.le-yaouang@ratp.fr)

**SNCF** : Jean-Paul Boulet - ☎ 01 53 25 63 21 [jean-paul.boulet@sncf.fr](mailto:jean-paul.boulet@sncf.fr)

**VINCI Park** : François Le Vert - ☎ 06 07 83 23 27 [flevert@vincipark.com](mailto:flevert@vincipark.com)